



Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

Le dialogue entre les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et le mouvement de défense des droits des femmes

ÉTUDE DE CAS





Introduction

Les luttes pour les droits des travailleurSEs du sexe et des femmes sont intimement liées. La plupart des travailleurSEs du sexe dans le monde sont des femmes qui rencontrent les mêmes difficultés dans leur lutte pour la justice, l'égalité et le droit de vivre sans subir la violence, la stigmatisation et la discrimination. Pourtant, certains groupes au sein du mouvement pour la défense des droits des femmes continuent de refuser d'accepter les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et font obstacle à une relation bénéfique mutuelle. Ces difficultés, qui se manifestent par une opposition idéologique mais aussi parfois par la violence, sont souvent le fait de féministes fondamentales et de groupes abolitionnistes qui font l'amalgame entre le travail du sexe, la traite et l'exploitation et cherchent à abolir le travail du sexe pour « promouvoir l'égalité entre les genres » et « mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

Néanmoins, au cours des cinq dernières décennies, les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe ont persévéré et établi un dialogue avec les organisations de défense des droits des femmes pour renforcer la collaboration avec les alliées féministes tant au niveau local qu'au niveau international. Ainsi, les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe ont accompli des progrès remarquables dans leur relation avec le mouvement des femmes, transformant une hostilité et une incompréhension de longue date en une tribune pour la croissance et la formation de nouveaux mouvements.

La présente étude de cas décrit l'évolution de NSWP et des diverses relations que son réseau entretient avec le mouvement des femmes en examinant les principales difficultés et résultats ainsi que leur impact. Cette étude de cas présente également les points de vue de parties prenantes externes, au sein du mouvement des femmes, qui ont entretenu une relation étroite avec des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe. Enfin, cette étude de cas se penche sur les enseignements tirés de ces partenariats et examine les stratégies permettant de relever les défis actuels et futurs.

Méthodologie

La présente étude de cas s'appuie sur des entretiens semi-structurés, des consultations internes et une analyse de la documentation de NSWP, de ses organisations membres et de ses alliés. Vingt-neuf entretiens semi-structurés ont été menés avec trente et une personnes représentant le secrétariat de NSWP, des organisations membres, des réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe et des parties prenantes externes issues des mouvements de défense des femmes et des droits humains.

Historique

NSWP

NSWP est un réseau mondial d'organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe comptant 306 membres dans 99 pays et dont l'objectif est de faire entendre les revendications des travailleurSEs du sexe dans le monde ; il met aussi en lien les réseaux régionaux qui luttent pour la défense des droits des travailleurSEs du sexe dans toute leur diversité. NSWP défend le droit des travailleuses du sexe à la santé et à l'accès aux services sociaux ainsi que leur droit à vivre libres de toute maltraitance ou discrimination et promeut l'autodétermination des travailleuses du sexe.

Tous les membres de NSWP adhèrent à la Déclaration de consensus sur le travail du sexe, les droits humains et la loi ainsi qu'aux trois valeurs fondamentales de NSWP:

- La reconnaissance du travail du sexe comme un travail.
- L'opposition à toutes les formes de criminalisation et à toute autre oppression juridique du travail du sexe (y compris vis-à-vis des travailleurSEs du sexe, des clients, des tierces



parties¹, des familles, des partenaires et des amiEs) ;

- Le soutien à l'auto-organisation et à l'autodétermination des travailleurSEs du sexe.

En 2015, le conseil d'administration de NSWP a déterminé qu'il était nécessaire de créer des alliances avec d'autres mouvements dans le cadre du plan stratégique 2016-2020 du NSWP et a donné la priorité à la création d'alliances avec le mouvement des femmes. Ce plan stratégique a été prolongé par le conseil d'administration de NSWP jusqu'à la fin de l'année 2021 et tant le conseil d'administration que les membres ont approuvé la poursuite de la formation d'alliances avec le mouvement des femmes comme une priorité du prochain plan stratégique.

Le féminisme et le travail du sexe

Le mouvement pour la défense des droits des femmes englobe un large éventail d'individus et d'organisations représentant diverses croyances, expériences et formes de féminisme. En conséquence, la perception que ces femmes ont du travail du sexe et leur attitude à son égard varient considérablement et se manifestent par des débats interminables sur le langage à adopter, les dynamiques de pouvoir et les politiques à mettre en œuvre. Cette étude de cas explore la façon dont les expériences des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe au sein du mouvement des femmes ont été principalement façonnées par deux formes opposées de féminisme.

Le féminisme fondamental et l'abolitionnisme

Au sein du mouvement des femmes, l'opposition la plus virulente aux droits des travailleurSEs du sexe émane des féministes qui considèrent que le travail du sexe est une forme de violence, d'exploitation et d'oppression patriarcale. Ces féministes, qualifiées de féministes « fondamentales », « abolitionnistes », « prohibitionnistes » ou « carcérales » font l'amalgame entre le travail du sexe, l'exploitation et la traite humaine, et encouragent souvent l'adoption d'une législation visant à mettre fin à la demande de sexe rémunéré, aussi connue sous le nom de « modèle nordique », qui criminalise l'achat de services sexuels et la collaboration avec des tierces parties. Dans cette étude de cas, le terme générique de « féministes fondamentales et groupes abolitionnistes » est utilisé pour décrire ceux et celles qui nient la capacité d'action des travailleurSEs du sexe et leurs droits humains, et qui soutiennent que l'élimination de toute forme de « prostitution » est nécessaire pour mettre fin à la violence contre les femmes et parvenir à l'égalité entre les genres. Ces féministes se basent sur une conception hétéronormative de la sexualité et du genre qui présume, à tort, que touTEs les travailleurSEs du sexe sont des femmes cisgenres et que leurs clients sont des hommes cisgenres.

¹ Le terme « tierces parties » comprend les employeurs, les tenanciers de maisons closes, les réceptionnistes, les aides, les chauffeurs, les propriétaires, les hôtels qui louent des chambres aux travailleurSEs du sexe et qui que ce soit qui facilite le travail du sexe.



Le féminisme qui inclut les travailleurSEs du sexe

Si les féministes fondamentales et les groupes abolitionnistes restent une source importante d'opposition, il ne faut pas oublier qu'un nombre croissant de féministes et d'organisations de femmes choisissent d'inclure les travailleuses du sexe, défendent leur capacité d'action et reconnaissent que le travail du sexe est un travail et qu'une approche axée sur les droits du travail est donc nécessaire. Ces féministes adoptent souvent une approche intersectionnelle reconnaissant les multiples formes d'oppression auxquelles les femmes sont confrontées en fonction de leur identité ou expression de genre, de leur orientation sexuelle, de leur race, de leur statut de migrante, de leur profession, de leur statut VIH, de leur consommation de drogues et d'autres facteurs. Ces féministes comprennent plus ou moins les problématiques relatives aux droits des travailleurSEs du sexe et ne considèrent pas toutes le travail du sexe comme une expérience positive ou valorisante. Cela dit, ce qui est important, c'est qu'elles sont disposées à engager le dialogue et à intégrer les revendications des travailleurSEs du sexe dans un projet féministe plus ambitieux.

Les origines du dialogue avec le mouvement des femmes

La lutte pour les droits des travailleuses du sexe se mène depuis longtemps au sein des espaces du mouvement des femmes. Le terme « travail du sexe » lui-même a été inventé lors d'une conférence de femmes contre la pornographie à la fin des années 1970 par Carol Leigh, militante pour le travail du sexe, afin de mettre l'accent sur la capacité d'action des femmes plutôt que sur leur réduction à l'état d'objets.

Les premières rencontres entre les membres de NSWP et le mouvement des femmes se sont faites par le biais d'initiatives visant à répondre à d'autres problèmes communs, tels que la santé et les droits sexuels et reproductifs et la violence basée sur le genre. Au début des années 1990, les membres de NSWP se sont associés au mouvement des femmes dans le contexte de la lutte contre l'épidémie de VIH. Aujourd'hui, le mouvement des femmes et les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe continuent de dialoguer dans le cadre de la lutte contre le VIH.

Cependant, malgré ces luttes communes, de nombreuses travailleuses du sexe indiquent que ces premières expériences étaient caractérisées par l'exclusion et l'hostilité, un avant-goût des difficultés à venir.



Les obstacles au dialogue : perspectives des travailleuses du sexe et des parties prenantes externes

« **Ce qui est difficile, c'est d'être acceptées. Tout commence là... Si vous ne comprenez pas [les travailleuses du sexe] et que vous ne les acceptez pas en tant que femmes... c'est ça le plus gros problème.** »

Miriam Edwards, Coordinatrice régionale, Coalition des travailleurSEs du sexe des Caraïbes

Les préjugés et les stéréotypes autour du travail du sexe

Une des plus grandes difficultés à laquelle sont confrontées les travailleurSEs du sexe au sein du mouvement des femmes réside dans les préjugés ancrés dans les stéréotypes, les jugements moraux et la mésinformation. Au fil des décennies, certains mouvements féministes se sont emparés du discours qui présente les travailleurSEs du sexe comme des « victimes » sans défense, qu'il faut sauver, et cela afin de renforcer leurs propres idéologies et d'atteindre leurs objectifs. Les travailleurSEs du sexe qui rejettent ce discours sont souvent qualifiés de « proxénètes » ou d'auteurs de violences, ce qui les éloigne encore davantage des espaces du mouvement des femmes. En dépit de preuves tangibles contredisant ces discours, les représentations évocatrices des victimes, de la violence et de l'exploitation ont été difficiles à réfuter, non seulement en raison de leur charge émotionnelle mais aussi parce qu'elles sont implicitement conçues pour réduire au silence et discréditer les travailleurSEs du sexe.

« **Le travail du sexe continue d'être associé au viol et à l'esclavage. Je pense donc que c'est un**

argument chargé d'émotion et beaucoup de gens ont vraiment du mal à nous écouter quand ils pensent en gros que nous encourageons le viol. »

Thierry Schaffauser, Coordinateur, Syndicat du TRAvail Sexuel (STRASS), France

Ces dernières années, le pouvoir et les ressources croissants dont disposent les groupes féministes fondamentaux et abolitionnistes leur ont permis de promouvoir ces discours à une échelle de plus en plus importante.

Les discours de lutte contre la traite des personnes

L'amalgame largement répandu entre le travail du sexe, la traite des personnes et l'exploitation sexuelle, qui remonte aux discours sur l'esclavage des blanches de la fin du XIXe siècle, a pris de l'ampleur alors que les féministes fondamentales s'impliquaient de plus en plus dans les campagnes et le financement de la lutte contre la traite des personnes. Aujourd'hui, l'amalgame entre le travail du sexe, la traite et l'exploitation est au cœur de nombreuses campagnes féministes contre le travail du sexe, menées sous le couvert de la promotion de l'égalité des genres et de la lutte contre la violence envers les femmes.

Cet amalgame est renforcé par le langage ambigu utilisé pour définir la traite des personnes, l'exploitation et la « prostitution » dans les cadres juridiques et de défense des droits humains internationaux, notamment dans la [Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes \(CEDAW\)](#) et le [Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes](#) (le « Protocole de Palerme »). L'article 6 de la CEDAW, qui demande aux États de « supprimer l'exploitation de la prostitution », est souvent mal interprété par le mouvement des femmes qui préconise la suppression de toute forme de travail du sexe, notamment par le biais de lois visant à mettre fin à la demande de sexe rémunéré (le « modèle nordique ») qui criminalisent l'achat de services sexuels et les tierces parties.²

² Le terme « tierces parties » comprend les employeurs, les tenanciers de maisons closes, les réceptionnistes, les aides, les chauffeurs, les propriétaires, les hôtels qui louent des chambres aux travailleurSEs du sexe et qui que ce soit qui facilite le travail du sexe.



Exclusion, discrimination et violence

C'est également en raison de stéréotypes, de préjugés et de comportements discriminatoires bien ancrés que les travailleuses du sexe sont largement exclues des espaces du mouvement des femmes. Cette exclusion peut être manifeste – les travailleuses du sexe étant physiquement exclues ou écartées des espaces – ou prendre des formes plus subtiles. Par exemple, en 2016, ONU femmes a lancé une consultation en ligne pour l'élaboration d'une politique organisationnelle sur le travail du sexe qui n'était proposée qu'en anglais, excluant la plupart des travailleuses du sexe dans les pays du Sud qui ont un accès limité à Internet et ne lisent et n'écrivent pas l'anglais.

Les travailleuses du sexe qui parviennent à rejoindre les espaces du mouvement des femmes sont souvent victimes de violences verbales, émotionnelles, voire physiques, de la part de personnes qui prétendent promouvoir les droits et l'autonomisation des femmes.

« C'est vraiment très violent... Certaines de ces femmes s'énervent et vous crient dessus en hurlant "honte à vous ! Vous devriez avoir honte ! »

Jenn Clamen, Coordinatrice pour la communication et la mobilisation, Stella, l'amie de Maimie, Canada

De nombreuses tribunes du mouvement des femmes continuent donc d'être perçues par les travailleuses du sexe comme des espaces qui leur sont hostiles.

Conserver les liens et créer des partenariats significatifs

Même lorsqu'elles ne sont pas ouvertement agressées, les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe continuent de rencontrer des difficultés pour participer de manière significative aux discussions et aux processus décisionnels qui concernent leur vie et leur travail. Lorsque les travailleuses du sexe sont invitées à participer aux espaces du mouvement des femmes, leur participation reste souvent symbolique et superficielle. Par conséquent, même les leaders des

travailleuses du sexe qui ont participé à de nombreuses tribunes du mouvement des femmes peuvent avoir le sentiment de ne pas être acceptées au sein du mouvement.

« J'aimerais être intégrée au sein du mouvement féministe. Même sans être sujette à des interactions négatives, je n'ai pas l'impression de faire partie du mouvement. »

Lala Maty-Sow, Présidente, And Soppeku, Sénégal

Les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe sont confrontées à une difficulté supplémentaire : celle de rappeler à leurs alliés établis qu'elles/ils sont responsables de défendre et de promouvoir systématiquement les droits des travailleurSEs du sexe, en veillant à ce que les travailleurSEs du sexe soient visibles dans toutes les déclarations, politiques et discussions qui les concernent.

« La principale difficulté consiste à faire en sorte que nos alliés féministes reconnaissent réellement le travail du sexe comme un travail et en parlent dans leurs déclarations, leurs projets et leurs discours, qu'elles ne soient pas seulement nos alliées pour la forme. »

Nadine Gloss, Responsable des politiques, NSWP

Même lorsqu'elles ne sont pas intentionnelles, cette invisibilisation et cette exclusion ont des conséquences négatives tant pour les travailleuses du sexe que pour la pérennité des alliances. En 2020, lorsqu'une alliance féministe internationale dirigée par une alliée de NSWP a rédigé une déclaration appelant à une politique féministe en matière de COVID-19, elle a exclu les travailleuses du sexe et les femmes qui consomment des drogues de sa liste de groupes marginalisés de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19. Suite à des échanges avec NSWP et bien qu'elles n'aient pas modifié la déclaration originelle, elles ont accepté de publier une déclaration supplémentaire incluant ces populations. Les travailleuses du sexe ont été incluses mais pas les



femmes qui consomment des drogues en tant que groupe marginalisé.

Ces dernières années, certaines actrices du mouvement des femmes sont également revenues sur leurs positions antérieures pour embrasser des idéologies préjudiciables, ce qui témoigne de la fragilité du soutien attribué aux droits des travailleurSEs du sexe. Ce problème a été exacerbé par la rotation continue des personnes occupant des postes de pouvoir et d'influence. En 2020, l'ancienne directrice exécutive d'ONU Femmes, une organisation qui avait auparavant affirmé avoir une position « neutre » sur le travail du sexe,³ a déclaré que l'organisation « croit fermement » que toutes les travailleuses du sexe sont des victimes et que le travail du sexe est « la chose la plus désespérée, la plus préjudiciable et la moins digne qui puisse arriver à une femme. »⁴

La résistance des parties prenantes externes

Pour de nombreuses parties prenantes externes, la décision d'aborder ou non le thème du travail du sexe est rarement simple. Les organisations peuvent hésiter à promouvoir les droits des travailleurSEs du sexe par apathie, par méconnaissance du travail du sexe ou par réticence, même lorsque des individus alliés des travailleurSEs du sexe évoluent au sein de ces organisations.

« Je pense aux personnes que je connais qui pourraient être enclines à défendre les droits des travailleurSEs du sexe au sein de leur organisation. Et puis, je me demande comment surmonter cette résistance, si vous savez que d'autres personnes ne veulent pas se pencher sur cette question, ou pensent que ce n'est pas une

priorité, ou que c'est trop difficile ou trop controversé ? »

Carolyn Eisert, Conseillère en politique, Amnesty International

En outre, le risque potentiel d'une réaction négative de la part des membres, des donateurs et des alliés a eu un effet dissuasif sur certaines organisations. Le document historique d'Amnesty International publié en 2016, intitulé Position d'Amnesty International relative à l'obligation des États de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits humains des travailleuses et travailleurs du sexe, qui demande la décriminalisation totale du travail du sexe, reste l'un des exemples les plus marquants de la façon dont le soutien aux droits des travailleurSEs du sexe peut être instrumentalisé pour tenter de délégitimer les défenseurs des droits humains. Pour d'autres ONG de défense des droits humains, en particulier celles qui se consacrent aux droits des femmes, cette expérience a servi d'avertissement.

Bien que ces préoccupations n'aient pas entièrement découragé les organisations de soutenir les droits des travailleurSEs du sexe et de dialoguer avec des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe, il est désormais évident que ces organisations doivent prévoir des mesures de précaution et un plan de contingence en cas de répercussions, en formant par exemple son personnel, en informant les donateurs et les alliés et en élaborant une stratégie médiatique.

³ "Response from the Executive Director of UN Women to global letter dated 17 October 2019," 25 October 2019.

⁴ "SWEAT's Response to utterances by the UN Women Executive Director, Phumzile Mlambo-Ngcuka," Sex Workers Education and Advocacy Taskforce, 23 July 2020.



Les formes que prennent le dialogue et les principaux résultats

Malgré ces difficultés, les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe ont fait des progrès considérables au sein des divers espaces du mouvement des femmes. Bien que ces progrès n'aient pas toujours suivi une trajectoire linéaire, ils se sont traduits par des avancées considérables qui ont eu des conséquences positives sur la formation d'alliances, l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités.

Former des alliances

La formation d'alliances au niveau local et national

Pour de nombreuses organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe, les alliances aux niveaux local et national constituent la base d'un dialogue avec le mouvement des femmes, permettant à des groupes divers d'identifier des difficultés et des objectifs communs et de se mobiliser pour y répondre. Ces alliances ont ainsi contribué à faire entendre les revendications des travailleuses du sexe mais aussi d'autres femmes marginalisées, et favorisé l'émergence de mouvements de femmes plus inclusifs. Grâce à l'échange de connaissances, d'expériences et d'expertise, les alliances aux niveaux local et national ont également renforcé les capacités des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et de leurs partenaires.

« **Dans certains cas, c'est le mouvement des femmes qui demande le soutien de PLAPERTS et**

dans d'autres cas, c'est PLAPERTS qui cherche le soutien du mouvement des femmes. »

Karina Neira Bravo, coordinatrice de Plataforma Latinoamericana de Personas que EjeRcen el Trabajo Sexual (PLAPERTS)

Que ces partenariats aient abouti à des projets communs, à des initiatives de plaidoyer ou à des campagnes politiques, ils jouent un rôle important en encourageant la solidarité et en jetant les bases de nouvelles alliances, y compris au niveau international.

La formation d'alliances internationales

Certaines des avancées les plus significatives des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe au sein du mouvement des femmes ont été facilitées par la constitution d'alliances au niveau international. Ces alliances ont non seulement facilité l'accès à des tribunes essentielles en matière de plaidoyer et de politique mais ont également contribué à susciter un soutien plus large en faveur des droits des travailleurSEs du sexe au sein du mouvement des femmes.

L'alliance féministe inclusive des travailleurSEs du sexe (SWIFA)

L'Alliance féministe inclusive des travailleurSEs du sexe (SWIFA), créée en 2016 et officiellement active en 2018, fait partie intégrale de la stratégie de NSWP visant à construire des alliances avec le mouvement de défense des droits des femmes. SWIFA se compose de huit membres principaux⁵ et œuvre pour que tous les organes onusiens adoptent une approche du travail du sexe respectueuse des droits humains ; elle soutient aussi les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe dans leur dialogue avec les organes de traités des Nations Unies et prend part aux Procédures spéciales ; elle facilite également la participation des travailleurSEs du sexe au sein des espaces du mouvement des femmes.

⁵ Les membres de SWIFA comptent le Réseau du développement et de la communication des femmes africaines (FEMNET), Amnesty International, Creating Resources for Empowerment in Action (CREA), l'Alliance mondiale contre la traite des femmes (GAATW), le Réseau mondial des projets sur le travail du sexe (NSWP), International Women's Rights Action Watch Asia Pacific (IWRAP Asia Pacific), Open Society Foundations (OSF) et le Réseau mondial des femmes pour les droits reproductifs (WGNRR).



Depuis 2018, les partenaires de SWIFA ont soutenu NSWP et ses membres pour qu'ils participent à des espaces traditionnellement hostiles du mouvement des femmes, comme la CSW. En outre, les partenaires de SWIFA ont contribué à faire valoir les droits des travailleurSEs du sexe au sein des processus relatifs à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), notamment tout au long de l'élaboration de la [Recommandation générale n° 38 \(2020\) sur la traite des femmes et des filles dans le contexte de la migration mondiale](#).

Les membres individuels de SWIFA ont également fait office d'ambassadeurs des droits des travailleurSEs du sexe pour influencer d'autres acteurs du mouvement des femmes. Plus largement, la simple existence du SWIFA a envoyé un message important : les droits des travailleurSEs du sexe font partie d'un projet féministe qui ne peut plus être ignoré.

« SWIFA a fait un travail vraiment important, et je pense que son existence est importante, car elle insiste sur le fait que les droits des travailleurs du sexe font partie d'un projet féministe. »

Susana Fried, Directrice des programmes, CREA

Le consortium Count Me In !

Le Consortium Count Me In ! (CMI) a été fondé en 2016 et est une initiative menée par le fonds international pour les femmes Mama Cash, en collaboration avec des organisations de défense des droits des femmes et le Fonds Parapluie Rouge qui est dirigé par des travailleurSEs du sexe, afin de promouvoir les revendications et l'activisme des femmes, des filles, des personnes trans et des personnes non binaires marginalisées. Depuis, NSWP a collaboré avec les membres du CMI, dont Creating Resources for Empowerment in Action (CREA), pour non seulement participer à la Commission de la condition des femmes des Nations unies (CSW), au Forum Génération Égalité et à d'autres rassemblements internationaux mais aussi organiser des événements dans le cadre de ces rassemblements. En 2020, NSWP a également contribué à la campagne [Counting Sex Workers In !](#) du CMI pour attirer l'attention sur la discrimination,

le harcèlement et la violence que subissent les travailleurSEs du sexe pendant la pandémie de COVID-19.

Participer aux tribunes pour le plaidoyer et l'élaboration des politiques

Les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe locales, nationales et internationales se sont progressivement rapprochées du mouvement des femmes pour promouvoir les droits des travailleurSEs du sexe au sein des tribunes pour le plaidoyer et l'élaboration des politiques, ce qui a permis d'accroître leur visibilité et de faire évoluer les politiques de manière tangible.

Le forum international de l'Association pour les droits des femmes et le développement (AWID)

Le Forum international de AWID, un rassemblement international d'organisations féministes organisé par l'organisation féministe AWID, est une importante tribune pour la promotion des droits des travailleuses du sexe. En 2012, à l'occasion du 12e Forum international de AWID à Istanbul, le Réseau Asie-Pacifique des travailleurSEs du sexe (APNSW) et NSWP ont collaboré avec AWID pour créer un espace protégé permettant aux travailleuses du sexe et aux féministes de se rencontrer. Dans le cadre de cet événement, KayThi Win, alors présidente de APNSW, a fait un discours en plénière lors du Forum, appelant à la reconnaissance du travail du sexe comme un travail et demandant au mouvement des femmes de dénoncer les violations des droits des travailleurSEs du sexe. Après avoir bénéficié d'un soutien écrasant, KayThi a été élue au conseil d'administration de AWID et APNSW entretient depuis avec AWID des relations régulières.

« C'était la première fois que les travailleuses du sexe participaient au forum d'AWID à l'échelle mondiale... Le résultat, c'est qu'APNSW communique et entretient désormais une relation durable avec les organisations de défense des



droits des femmes et avec le mouvement des femmes. »

KayThi Win, coordinatrice régionale, APNSW

La Commission de la condition des femmes des Nations Unies (CSW) / Beijing+25 / Génération Égalité

L'évolution de la participation des travailleuses du sexe aux tribunes de l'ONU pour l'égalité des genres, notamment la CSW, le processus d'examen de Beijing +25 et les Forums Génération Égalité, marque l'une des avancées les plus visibles du mouvement des femmes. Autrefois considérées comme un environnement extrêmement hostile où les travailleuses du sexe étaient confrontées à l'exclusion, aux agressions verbales et même aux altercations physiques, ces tribunes ont depuis évolué pour devenir des espaces où les travailleuses du sexe et leurs alliées peuvent dialoguer de manière significative.

Depuis 2019, NSWP, en collaboration avec le CMI et SWIFA, a organisé des événements annexes et parallèles à la CSW63, à la CSW64 et à la CSW65, et a contribué à la présence de délégations de travailleuses du sexe à la CSW63 et à la CSW64, ainsi qu'à une participation virtuelle pendant la CSW65. En 2019, les représentantes des travailleuses du sexe ont également participé aux réunions régionales de Beijing+25 en Afrique, en Asie-Pacifique, en Europe et en Amérique latine afin d'évaluer la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.⁶ En outre, Phelister Abdalla, coordinatrice nationale de KESWA au Kenya et vice-présidente de NSWP, a été sélectionnée comme membre du groupe consultatif de la société civile du Forum Génération Égalité, un rassemblement réunissant plusieurs parties prenantes et visant à promouvoir l'égalité des genres dans différents domaines sur une période de cinq ans.

La participation à ces tribunes a non seulement permis d'accroître la visibilité des revendications

des travailleurSEs du sexe sur la scène internationale mais elle a également renforcé le soutien des principaux groupes de femmes, y compris ceux qui étaient auparavant ambivalents.

« L'année dernière, nous avons vu les principaux groupes de femmes se manifester et défendre notre droit d'être présentes et de faire entendre nos revendications. Et je pense que cela ne peut que faire avancer nos demandes, parce qu'auparavant, nous étions exclues et réduites au silence, et personne ne prenant la parole. »

Ruth Morgan Thomas, coordinatrice mondiale, NSWP

La participation aux tribunes de l'ONU pour l'égalité des genres a également eu un impact important sur les leaders des travailleurSEs du sexe, en facilitant les contacts avec les donateurs, les décideurs politiques nationaux et les tribunes régionales du mouvement des femmes.

CEDAW

La collaboration avec des organisations de femmes, en particulier l'International Women's Rights Action Watch Asia Pacific (IWRAP-AP), a considérablement renforcé la capacité des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe à participer aux processus du CEDAW. Bien que de nombreux membres de NSWP participent depuis longtemps au CEDAW en soumettant des rapports parallèles, l'assistance technique et les ressources fournies par NSWP ont permis d'accroître la portée et la fréquence des contributions des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe. Les formations organisées par l'IWRAP-AP renforcent aussi la confiance et les connaissances des délégations de travailleurSEs du

⁶ NSWP, 2020, « Note d'information : Beijing+25. »



sexe. NSWP et IRAW-AP ont publié conjointement le Cadre relatif aux droits des travailleuses du sexe et à la CEDAW et les Directives relatives aux rapports parallèles sur la CEDAW et les droits des travailleuses du sexe ainsi que le Guide futé sur la CEDAW de NSWP qui ont servi de ressources supplémentaires pour la participation au CEDAW.

Au cours des cinq dernières années, la participation des travailleurSEs du sexe aux processus du CEDAW s'est traduite par une augmentation constante du nombre de recommandations respectueuses des droits humains publiées par le Comité CEDAW. Ces recommandations dénoncent les lois punitives, la stigmatisation, la discrimination et le manque d'accès à la justice pour les travailleurSEs du sexe. Ces progrès sont le résultat direct de la présence et de la persistance des travailleurSEs du sexe.

« Pour la première fois en Asie centrale, le Comité CEDAW a émis des recommandations directement liées au changement d'attitude du gouvernement et de la société à l'égard des travailleurSEs du sexe... Et bien sûr, toutes ces recommandations ont été transmises à l'autorité étatique chargée de les mettre en œuvre dans le pays. »

Nataliya Zholnerova, Directrice, Ameliya, Kazakhstan

Néanmoins, des efforts supplémentaires doivent être fournis pour garantir que toutes les recommandations du comité CEDAW respectent les droits humains et cela malgré l'opposition des membres abolitionnistes du Comité. Par exemple, malgré la contribution active des travailleurSEs du sexe tout au long de l'élaboration de la Recommandation générale (RG) n° 38 sur la traite des femmes et des filles dans le contexte de la migration mondiale, la recommandation générale finale promeut une série de normes régressives, dont des mesures visant à mettre fin à la demande de sexe rémunéré reposant sur l'amalgame entre le travail du sexe et la traite. Néanmoins, la participation constante des organisations de travailleurSEs du sexe au Comité CEDAW a clairement indiqué que les droits des travailleurSEs du sexe ne pouvaient plus être ignorés par le Comité.

L'élaboration des politiques au niveau national

De nombreuses organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe entretiennent également un dialogue avec le mouvement des femmes dans le cadre des processus d'élaboration des politiques et de prise de décision nationaux. Bien qu'il soit impossible de mesurer toute l'étendue des activités des membres de NSWP au niveau national, le potentiel qu'elles ont de provoquer un changement positif est immense.

En Nouvelle-Zélande, seul pays à avoir entièrement décriminalisé le travail du sexe à ce jour, la collaboration des travailleurSEs du sexe avec diverses organisations de femmes a joué un rôle essentiel dans l'élaboration et l'adoption de la loi de 2003 sur la réforme de la prostitution (Prostitution Reform Act).

« [Les responsables des organisations de femmes] ont collaboré avec nous en s'asseyant pour travailler sur les ébauches de textes [du projet de loi sur la décriminalisation] que nous avons présentées aux politiques. C'était un groupe éclectique. »

Catherine Healy, Coordinatrice nationale, Aotearoa New Zealand Sex Workers' Collective, Nouvelle-Zélande

Alors que des organisations nationales du mouvement des femmes influencent de plus en plus les institutions gouvernementales, façonnant ainsi les féminismes d'État, il n'a jamais été aussi important que les travailleuses du sexe soient entendues dans ces espaces.

« Notre objectif est de nous assurer que nous participons à tous les processus, car le mouvement des femmes se fait davantage entendre... si elles siègent au sein des structures gouvernementales, nous avons la ferme conviction que les travailleuses du sexe ne doivent pas être laissées pour compte. »

Kholi Buthelezi, Coordinatrice nationale – Sisonke, Afrique du Sud



Les bienfaits du dialogue pour le mouvement des femmes

La collaboration avec les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe a également eu un impact important sur les organisations du mouvement des femmes. Elle a favorisé l'adoption d'une approche respectueuse des droits humains et renforcé le plaidoyer des alliés établis.

L'impact organisationnel

Pour de nombreuses parties prenantes externes au sein du mouvement des femmes, le dialogue avec les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe a été source de développement organisationnel. Ce travail a non seulement permis de créer de nouveaux liens avec les travailleuses du sexe qui sont devenues des alliées, des partenaires et des collaboratrices mais il a aussi changé en profondeur la perception des droits des femmes d'un point de vue intersectionnel.

« Nous en apprenons tous les jours sur la façon dont les droits des travailleurSEs du sexe sont définis, et il est clair que le fait de voir les choses sous l'angle des travailleurSEs du sexe permet de faire une analyse vraiment profonde et intéressante de la justice économique, du capitalisme et de l'autonomie corporelle. Nous tirons sans cesse des enseignements de la manière dont les travailleurSEs du sexe sont capables de présenter leur analyse, leurs perspectives et leur théorie. »

Hakima Abbas, Directrice exécutive, AWID

Ces organisations ont également pu se développer grâce aux ateliers et aux formations proposés par les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe, mais aussi grâce à la rédaction de documents affirmant leur position et à la préparation de « feuilles de route » sur les droits des travailleurSEs du sexe. Ces expériences ont non seulement permis de sensibiliser davantage les organisations et leurs membres aux droits des travailleurSEs du sexe mais elles ont également favorisé une plus grande

réflexion sur la signification du concept même d'alliance.

L'impact au niveau du mouvement

Plus largement, le dialogue avec les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe a un effet domino sur les autres parties prenantes du mouvement des femmes. Les alliées ont constaté qu'en mettant à disposition des espaces permettant à diverses féministes de se réunir et de rencontrer des travailleuses du sexe, de nouvelles opportunités de dialogue émergeaient qui n'auraient peut-être pas existé autrement. Ces espaces ont été particulièrement utiles pour faire évoluer les points de vue des parties prenantes du mouvement des femmes qui étaient auparavant peu informées ou indécises concernant les droits des travailleurSEs du sexe.

« Nous avons organisé une conférence intitulée "Count Me In !", qui représentait... un espace transversal intentionnel permettant de développer et de créer des conversations. Un certain nombre de personnes qui ont assisté à cette conférence m'ont dit combien elle avait été importante. C'était la première fois qu'elles rencontraient une travailleuse du sexe, par exemple, et cela a fondamentalement changé leur façon de considérer la question du travail du sexe et des droits des travailleuses du sexe qui ne faisaient pas partie, puis ont fait partie d'un projet féministe. »

Susana Fried, Directrice des programmes, CREA

Les organisations de femmes ont non seulement organisé des conférences et des réunions mais elles ont également collaboré avec les travailleuses du sexe pour mettre en place des structures et des institutions qui ont un impact positif sur l'ensemble des mouvements. Le bailleur de fonds féministe Mama Cash, qui a aidé à lancer en 2012 le Fonds Parapluie Rouge – une organisation dirigée par des travailleurSEs du sexe – et qui continue d'en être l'hôte administratif, a constaté que le Fonds Parapluie Rouge avait pu consolider son rôle dans la promotion des droits des travailleurSEs du sexe au sein du mouvement plus large des femmes.



« Je pense que le fait que nous soyons si étroitement liés au Fonds Parapluie Rouge nous permet de nous poser sans cesse la question du rôle que nous devrions jouer en tant que Mama Cash, pour faire en sorte que les droits des travailleurSEs du sexe soient au cœur des différents programmes. »

Happy Mwende Kinyili, Directrice des programmes, Mama Cash

Alors que les attaques des féministes fondamentales et des groupes abolitionnistes contre les droits des travailleurSEs du sexe se multiplient, il est important que les alliéEs réfléchissent à la manière dont elles/ils peuvent renforcer leur position et en tirer parti pour promouvoir un changement positif au sein du mouvement des femmes.

Les principaux enseignements et les stratégies pour une collaboration fructueuse

Des décennies d'expérience et d'enseignements ont permis aux organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et à leurs alliéEs de développer et d'affiner des stratégies pour une collaboration fructueuse avec le mouvement des femmes. Les stratégies suivantes ont été identifiées par les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et les alliéEs du mouvement des femmes afin de promouvoir une collaboration significative et efficace.

Trouver un terrain d'entente

Dès le début de la collaboration des travailleurSEs du sexe avec le mouvement des femmes, il était évident qu'il était important d'identifier les difficultés et les objectifs communs. Si le VIH, les initiatives de lutte contre la violence et la santé sexuelle et reproductive ont longtemps servi de points de ralliement pour une collaboration entre les deux mouvements, d'autres points communs, très nombreux, existent aussi. Compte tenu de l'amalgame de plus en plus fréquent entre le travail du sexe, la traite humaine et l'exploitation, cette stratégie n'a jamais été aussi cruciale pour remettre en question les discours anti-traite erronés qui promeuvent des politiques préjudiciables et éloignent les travailleuses du sexe des espaces du mouvement des femmes.

« Il est extrêmement important pour nous de trouver un terrain d'entente et pour [le mouvement des femmes] de comprendre que nous nous opposons fermement à l'exploitation – en particulier des enfants, évidemment. Et que nous ne cherchons pas à promouvoir le travail du sexe mais seulement à rendre notre monde plus sûr. »

Alex Andrews, Directeur exécutif, SWOP Behind Bars, États-Unis



Pour les parties prenantes externes qui souhaitent commencer à s'engager en faveur des droits des travailleurSEs du sexe, il est également utile d'identifier les priorités qui se rejoignent et qui peuvent être exploitées pour recueillir du soutien au sein de leurs organisations. Même si de nombreuses organisations ne sont pas immédiatement prêtes à promouvoir la pleine décriminalisation du travail du sexe, elles peuvent néanmoins identifier d'autres perspectives de soutien aux droits des travailleurSEs du sexe qui correspondent à leurs priorités, mandats et capacités organisationnelles.

« Amnesty est engagé dans la lutte contre les violations des droits humains, et c'est ce qui nous a motivés. Peut-être que pour une organisation luttant contre la violence basée sur le genre, la violence contre les travailleurSEs du sexe pourrait être leur motivation... Il y a là [une stratégie], qui consiste à expliquer pourquoi ces questions sont centrales pour les organisations. »

Carolyn Eisert, Conseillère en politique, Amnesty International

Forger des alliances et des partenariats

La création d'alliances et de partenariats entre les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et les organisations de défense des droits des femmes constitue également une stratégie essentielle pour promouvoir un véritable dialogue et susciter le changement. Ces alliances ont non seulement permis aux travailleuses du sexe de participer à des espaces historiquement hostiles et exclusifs mais elles ont également favorisé la création de nouvelles tribunes encourageant le dialogue, la collaboration et le renforcement des capacités. En outre, ces alliances permettent de faire entendre les revendications de groupes de femmes marginalisées afin de promouvoir plus efficacement le changement.

« Grâce à ces partenariats, nous sommes unies et nous pouvons faire entendre nos revendications

sur des questions essentielles qui nous concernent en tant que femmes, mais aussi nos collègues de différents milieux qui ont besoin de faire entendre leurs revendications et d'influencer les politiques et les prises de décision. »

Dorothy Namutamba, Directrice des programmes et du plaidoyer, International Community of Women Living with HIV Eastern Africa

Il faut, dans un même temps, veiller à ce que les alliances et les partenariats soient maintenus de manière stratégique. L'expérience a montré que les alliances solides et durables ne naissent pas du jour au lendemain et qu'elles doivent être fondées sur des principes et des valeurs partagés.

« Forger des alliances avec le mouvement des femmes prend toujours du temps mais cela en vaut la peine si vous parvenez à constituer un noyau de personnes qui sont d'accord... Pour évoluer, il faut se concentrer sur la formation de partenariats et d'alliances significatifs avec des personnes qui croient vraiment en nos valeurs fondamentales. »

Ruth Morgan Thomas, coordinatrice mondiale, NSWP

Cibler les indécisEs

Un autre enseignement important a été tiré de la rencontre avec le mouvement des femmes : il est rarement productif de tenter de faire évoluer les positions des féministes fondamentales et des groupes abolitionnistes radicaux. Au contraire, il s'avère souvent plus efficace d'essayer de faire changer d'avis les acteurs et les organisations qui n'ont pas de position ferme sur le travail du sexe ou qui sont disposésEs à envisager les expériences vécues des travailleurSEs du sexe dans une perspective de respect des droits humains.

« Ce que j'ai appris, c'est qu'il ne faut pas s'embêter avec les gens qui ont déjà fait leur choix – ils ne changeront jamais. Je ne perds pas mon temps avec ça. Je cherche plutôt les



personnes qui sont encore indécises et qui sont prêtes à écouter ce que j'ai à dire. »

Liz Hilton, Représentante, Empower, Thaïlande

Dans la mesure où de nombreuses organisations hésitent à soutenir ouvertement les droits des travailleurSEs du sexe par crainte de répercussions négatives ou par manque d'information, il est essentiel que les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et leurs alliés partagent leurs connaissances et leurs expériences. De cette manière, les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et leurs alliés peuvent influencer les « indécises » et obtenir un soutien suffisant au sein du mouvement des femmes capable de vaincre même la plus forte opposition.

Puissance douce (soft power) et empathie

Outre la stratégie consistant à influencer les « indécises », il s'est avéré efficace d'adopter une approche plus douce et moins agressive face aux obstacles rencontrés au sein du mouvement des femmes. La tactique consistant à « combattre le feu par le feu » exacerbe souvent les tensions et va à l'encontre d'un succès durable et à long terme. Au lieu de cela, de nombreuses organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe ont jugé prudent de rester calmes, sereines et, si possible, empathiques, et de présenter des preuves et des expériences sans céder à l'émotion.

« L'empathie est une valeur féministe et nous avons juste besoin d'un peu d'empathie pour réaliser que nous sommes toutes dans le même bateau contre le patriarcat. »

Sabrina Sanchez, Coordinatrice, Alliance pour les droits des travailleurSEs du sexe européenEs (European Sex Workers' Rights Alliance/ESWA)

Adopter une approche de « puissance douce » ne signifie pas que les travailleurSEs du sexe doivent éviter la confrontation mais plutôt aborder les situations tendues de manière stratégique et mesurée.

« Face aux abolitionnistes, ma stratégie a été de leur présenter ma main de leur demander : "Voulez-vous me connaître, voulez-vous entendre mes arguments ?" ... Et si vous allez cracher sur ma main, alors faites-le devant tout le monde, parce que je veux qu'ils voient que vous ne respectez pas le fait que je vis, que je fais des expériences et que j'ai vu des choses. »

Cybèle Lespérance, Administratrice, STRASS, France

Patience et Persistance

Les progrès au sein du mouvement des femmes étant souvent progressifs et les obstacles fréquents, les participantes ont souligné que dans leur relation avec le mouvement des femmes, la patience et la persistance étaient des qualités essentielles. En restant fermement et patiemment sur leurs positions, les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe peuvent ouvrir un espace permettant aux actrices du mouvement des femmes de changer de perspective.

« Les choses prennent du temps, il faut être patient... Il ne s'agit pas d'intimider les gens mais de les faire changer d'avis lentement, de maintenir une certaine direction, sans s'en écarter, et de les amener à faire eux/elles-mêmes de petits pas en avant. »

Neil McCulloch, Responsable chargé de mission, NSWFP

Dans le même temps, il n'a jamais été aussi urgent de soutenir les droits des travailleurSEs du sexe et les droits des femmes restent menacés dans le monde entier. Il est donc essentiel de parvenir à un équilibre entre patience et action urgente pour s'assurer que les droits des travailleurSEs du sexe ne sont pas oubliés.

Prendre soin de soi et faire preuve de compassion

Enfin, étant donné que le mouvement des femmes reste un espace controversé pour les militantEs des droits des travailleurSEs du sexe et leurs alliés, on ne saurait sous-estimer combien il est important de



prendre soin de soi et de faire preuve de compassion. Les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et les militantEs ont développé diverses stratégies pour se ressourcer et ne pas oublier de prendre soin d'elles/eux face à l'hostilité, à l'agressivité et aux attaques constantes du mouvement des femmes. Ces stratégies consistent à fixer des limites, à établir des systèmes de soutien au sein des communautés et des organisations, et à apprendre à ignorer les émotions négatives dirigées vers les travailleurSEs du sexe. Ces stratégies ont non seulement contribué à préserver le bien-être personnel des militantEs mais aussi à assurer la pérennité du mouvement dans son ensemble.

« Si tu ne prends pas soin de toi, tu ne pourras pas continuer et tu ne pourras pas transmettre les connaissances que tu as à d'autres personnes. »

Eugenia Aravena, Présidente, Red por el Reconocimiento del Trabajo Sexual Argentina, Argentine

Pour les parties prenantes externes qui collaborent avec des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et qui naviguent dans un environnement conflictuel au sein de leurs propres organisations et du mouvement des femmes en général, il est tout aussi important de faire preuve de compassion envers soi-même.

« Il faut savoir se dépasser, se lancer des défis. Il y a des gens qui sont là pour vous soutenir et pour faciliter votre apprentissage. Il ne faut pas vous sentir idiot si vous ne savez rien, vous n'êtes pas une mauvaise personne si vous ne savez rien. Soyez ouvert. Posez des questions. Mais c'est maintenant qu'il faut agir, il ne faut plus attendre. Nous sommes à un moment charnière. »

Erin Williams, Directrice des programmes, Justice reproductive et sexuelle, Fonds mondial pour les femmes

Conclusion

Alors que le soutien pour les féministes fondamentales et les groupes abolitionnistes continuent de grandir, le dialogue avec le mouvement des femmes demeure une composante essentielle de la lutte pour les droits humains des travailleurSEs du sexe. Il ne s'agit pas seulement d'adopter une approche réactive en contrant les discours et les politiques préjudiciables mais il faut également être proactif, et créer de nouvelles opportunités de dialogue et de partenariat au sein d'un féminisme intersectionnel et inclusif du travail sexuel.

Le mouvement pour les droits des femmes reste une source d'obstacles nombreux. En infiltrant le mouvement de lutte contre la traite humaine, les féministes fondamentales et les groupes abolitionnistes ont acquis le moyen, comme jamais auparavant, de promouvoir des politiques et des lois contre le travail du sexe. Par ailleurs, la montée simultanée d'un féminisme transphobe adoptant une définition exclusive de ce que c'est qu'être une femme, menace davantage les communautés de personnes trans et de travailleuses du sexe. Enfin, la pandémie de COVID-19 a aggravé le problème récurrent de la réduction des espaces et des opportunités de financement pour les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe. Alors que la majorité des réunions du mouvement international des femmes se font désormais en ligne, les travailleurSEs du sexe et les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe ont du mal à rester visibles et à se faire entendre, par manque de temps, de ressources et d'argent. Cette évolution a des conséquences particulièrement graves pour les travailleurSEs du sexe des pays du Sud qui n'ont pas toujours accès à Internet et aux technologies numériques et n'ont pas toujours les ressources nécessaires à consacrer à la traduction.

Afin de relever ces défis, les actrices du mouvement des femmes doivent continuer à s'interroger sur leurs positions, leurs principes et leurs valeurs féministes. L'histoire a montré, à maintes reprises, que les luttes des travailleurSEs du sexe s'inscrivent dans un contexte, dans une lutte plus large et globale pour la justice, l'égalité et la libération. C'est pourquoi la pleine réalisation des droits des femmes ne peut se faire sans la participation et la collaboration des travailleurSEs du sexe dans toute leur diversité.

Le Réseau mondial des projets sur le travail du sexe emploie une méthodologie qui garantit que les revendications locales des travailleurSEs du sexe et des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe sont entendues. Les études de cas sont basées sur une surveillance continue, à l'aide de rapports internes et d'entretiens approfondis.

Le terme « travailleurSE du sexe » reflète la grande diversité de la communauté des travailleurSEs du sexe. La liste n'est pas exhaustive mais cette communauté compte notamment : les femmes, les hommes et les personnes transgenres travailleurSEs du sexe, les travailleurSEs du sexe lesbiennes, gays et bisexuelLEs, les hommes travailleurs du sexe s'identifiant comme hétérosexuels, les travailleurSEs du sexe vivant avec le VIH ou d'autres maladies, les travailleurSEs du sexe usagerÈREs de drogues, les jeunes adultes travailleurSEs du sexe (entre 18 et 29 ans), les travailleurSEs du sexe avec et sans papiers ainsi que les personnes déplacées et les réfugiés, les travailleurSEs du sexe vivant dans les zones rurales et dans les zones urbaines, les travailleurSEs du sexe handicapéEs et les travailleurSEs du sexe qui sont en détention ou en prison.



Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix, 62 Newhaven Road
Edinburgh, Scotland, UK, EH6 5QB
+44 131 553 2555
secretariat@nswp.org
www.nswp.org/fr

Le NSWP est une société privée à but non lucratif et à responsabilité limitée. Société No. SC349355

PROJET SOUTENU PAR :

